



# LA SOCIÉTÉ MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR APPEL À COTISATION ET DON 2025



« Je suis très reconnaissante à la SMLH. La bourse qui m'a été attribuée a couvert 50% de la somme nécessaire pour avoir un petit logement équipé d'une cuisine pour me permettre de tester mes recettes. Sans ce soutien, je n'aurais rien pu faire.

La SMLH a vraiment cru en moi, merci ! »

Aurélie L., apprentie dans un lycée hôtelier



**Le soutien à la valorisation de l'apprentissage et des formations professionnelles est l'une des actions prioritaires de la SMLH.**

**66%** du montant de votre cotisation et de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

**Cotisation de base  
40€**

**> 14€** Après réduction fiscale

**Cotisation de base  
60€**

**> 20€** Après réduction fiscale

**Cotisation de base  
110€**

**> 37€** Après réduction fiscale

Si la répartition de votre règlement n'est pas précisée sur votre bulletin nous affecterons la somme automatiquement à la cotisation de base et le reste en don

## BULLETIN DE COTISATION ET DON

Merci de bien vouloir nous adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de la SMLH.

Membre titulaire

### JE COTISE À LA SMLH

Cotisation 2024/5 Cotisation à vie

Membre de base

40€ annuel  800€ à vie

Membre de soutien

60€ annuel  1200€ à vie

Membre de bienfaiteur

110€ annuel  2200€ à vie

### J'AJOUTE UN DON À MA COTISATION

30€  50€  100€

Soit après déduction fiscale

10€ 17€ 34€

Autre montant : €

Nom :

Prénom :

N° SMLH :

### JE M'ABONNE À LA COHORTE

20€ version papier (1 an)

15€ version numérique (1 an)

L'abonnement numérique est offert si vous vous abonnez à la revue papier